



Bulletin Municipal

AU CŒUR DE SAINT-MARTIN



Janvier 2022

Le magazine d'informations municipales de Saint-Martin-d'Oney

Sommaire

Edito	Page 3
Location des salles communales	Page 4
Vie citoyenne	Page 5
Informations municipales	Pages 6-8
École	Page 9
Vie locale	Pages 10-14
Réalisations et projets	Pages 15-17
La vie associative	Pages 18-34
ACCA.....	Page 18
AESM	Page 19
Association culturelle théâtre	Page 20
Association Grégory Paquin.....	Page 21
Téléthon.....	Page 21
NBBB.....	Page 21
Chant'Oney	Page 22
Club cyclo VTT.....	Page 23
Comité des fêtes.....	Page 24
Gymnastique/Pilates.....	Page 25
DK Dance	Page 25
Le Biniou.....	Page 26
Les jardins du partage	Page 27
Moto-Club	Page 28
Pétanque.....	Page 29
ST-Martin Loisirs.....	Page 30
Section Musculation.....	Page 30
SMS Basket	Page 31
ST-Martin Geloux Football.....	Page 32
Tennis Club.....	Page 33
Urous de Bibe.....	Page 34
Horaires de trains	Page 35
Carte d'identité - Passeport	Page 36
Annuaire	Page 37
État-civil 2021	Page 38
Agenda	Page 39



Après une année 2020 difficile, l'année 2021 a dû s'organiser une reprise progressive des activités et de la vie du bourg.

Malgré les contraintes, les équipes municipales ont redoublé d'efforts pour que la qualité du service rendu soit toujours à son meilleur niveau.

Améliorer la vie des saint-martinois reste notre objectif principal.

Cette année, la municipalité a finalisé l'étude de deux dossiers structurants pour la commune.

Tout d'abord, les grands choix d'architecture et d'équipement qui conduiront à la construction d'un bar-restaurant en 2022 ont été décidés, le tout dans un contexte financier difficile.

Les orientations et aménagements du lotissement "Les Bruyères" ont été finalisés et les travaux de viabilisation des lots débiteront en 2022.

Enfin, deux maisons inoccupées ont été acquises par la municipalité et seront aménagées pour ajouter des services aux habitants.

Vous trouverez tout ce qui concerne la vie du village ainsi que les détails des projets en cours dans ce bulletin.

Saint-Martin-d'Oney continue son évolution mais il reste beaucoup à faire. Nous comptons sur vous pour nous accompagner dans nos actions quotidiennes et tout faire pour préserver cette qualité de vie qui nous est chère.

Bonne lecture

Bien à vous,



Philippe Saës

Location de salles communales

Centre Culturel

Contact état des lieux : 06-80-70-96-52 (agents techniques)



Capacité	Créneaux	Tarif St Martin	Tarif Extérieur	Caution
250	Semaine (1 jour) Lundi au Jeudi	150 €	250 €	400 €
	Week-end (3 jours) Vendredi au Dimanche	250 €	350 €	
Option Vidéo (projecteur + écran + sono) : 50 €				100 €

La Genévrière

Capacité	Créneaux	Tarif St Martin	Tarif Extérieur	Caution
50	Semaine (1 jour) Lundi au Vendredi	100 €	180 €	250 €
	Week-end (3 jours) Vendredi au Dimanche	150 €	250 €	



En septembre 2021, la Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle qui vient compléter l'équipement de la cuisine de la Genévrière.

Les tables de pique-nique de la Genévrière commençaient à être sérieusement abîmées, c'est pourquoi nous les avons changées pour le plus grand bonheur des utilisateurs. Par la même occasion, les bancs situés au niveau des boulodromes ont été remis en état par un agent communal.





Tri et déchets

N'hésitez pas à télécharger la nouvelle application du Sictom qui vous informe sur toutes les consignes de tri. Saisissez votre adresse afin de connaître les informations concernant votre logement.

Rappel

Nous constatons très souvent des incivilités au sein des containers d'ordures ménagères. Nous vous rappelons que lorsqu'un plot est plein ou bloqué, il existe d'autres points de collecte sur la commune.

Merci de respecter les agents municipaux et les employés du Sictom !

Horaires de bricolage



Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Samedi	De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés	De 10h00 à 12h00

A noter :



ÉLECTIONS 2022



Présidentielles

Dimanche 10 et 24 avril 2022

Législatives

Dimanche 12 et 19 juin 2022

Bureau de vote au Centre Culturel

Cette année, vont se dérouler deux types d'élections. D'une part, les élections présidentielles et d'autre part, les élections législatives. Le bureau de vote sera, comme l'an dernier, au Centre Culturel pour des raisons sanitaires. Toute personne désireuse de s'inscrire, devra le faire avant le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour, c'est-à-dire le vendredi 4 mars 2022 pour les présidentielles et le vendredi 6 mai 2022 pour les législatives.

Il vous est possible de vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune en vous connectant sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour s'inscrire, deux possibilités s'offrent à vous, soit en mairie en récupérant le CERFA (il faudra nous fournir votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile) ou directement en ligne sur le site Service Public.

Début avril, vous recevrez votre nouvelle carte électorale dans votre boîte aux lettres.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

OBJECTIF CITOYEN
LE TRAVAIL DE CHIFFRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-PYRÉNÉE

Dans votre commune, le recensement en ligne est possible en trois clics

- 1 Ce flashcode vous permet de créer directement votre compte sur www.mon.service-public.fr
- 2 Munissez-vous de vos documents numérisés (pièce d'identité et livret de famille)
- 3 Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne »

Vous pouvez également vous déplacer dans votre mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune ayant **16 ans** a l'obligation de se faire recenser dans sa commune de résidence dans les 3 mois suivant son anniversaire.

Une attestation de recensement lui sera délivrée, elle est indispensable pour passer tout type d'examen, de concours ou même le permis de conduire.

Suite à son inscription, il sera convoqué à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

L'inscription sur les listes électorales se fera de façon automatique lorsque le jeune aura 18 ans, vous n'aurez pas de démarches à faire sauf en cas de déménagement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse située à Pau :

csnj-pau.trait.fct@intradef.gouv.fr

BUS FRANCE SERVICES



Le camping-car connecté de Bus France Services est présent sur la place du village tous les 15 jours le mardi matin de 9h30 à 12h30 depuis maintenant presque 2 années.

Deux agents de Mont de Marsan Agglomération sont chargés d'aider et de conseiller toute personne ayant besoin d'accompagnement dans les démarches administratives auprès de diverses enseignes telles que :

CPAM, CAF, MSA, IMPOTS, POLE EMPLOI, LA POSTE. Les agents viennent de suivre une nouvelle formation afin de toujours répondre au mieux aux demandes des usagers.

PERMANENCES A SAINT-MARTIN-D'ONEY (1^{er} semestre 2022)

Place des platanes de 9h30 à 12h30

Les permanences dans les autres communes sont consultables en Mairie

Mardi 25 janvier	Mardi 22 mars	Mardi 17 mai
Mardi 8 février	Mardi 5 avril	Mardi 31 mai
Mardi 22 février	Mardi 19 avril	Mardi 14 juin
Mardi 8 mars	Mardi 3 mai	Mardi 28 juin

Projet « Un clic, un ordi »

Le Bus France Services va remettre à titre gracieux, 20 ordinateurs portables aux administrés de chaque commune rurale de Mont de Marsan Agglomération. Pour ce faire, il y a 3 critères à remplir : habiter dans une des 16 communes rurales, faire un test avec un agent du bus et suivre une formation avec un conseiller numérique.

Inscription entre le 1^{er} et le 15 mars 2022 à l'adresse busfranceservice@montdemarsan-agglo.fr ou en **Mairie**.

MARCHÉ DOMINICAL

Le marché dominical connaît un franc succès depuis sa création. Vous pouvez y retrouver ponctuellement ou régulièrement, la poissonnerie, la vente de poulets rôtis, la vente de vin, la vente de fromage de chèvre et la vente d'huîtres.

Les visiteurs sont satisfaits car en plus du marché, ils peuvent profiter des commerces ouverts le dimanche (boulangerie, épicerie et boucherie).





HORAIRES

Mardi de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 16h15

Mercredi de 10h à 12h

Samedi de 10h30 à 11h45

Contactez Isabelle au 05-58-52-02-32
bibliotheque-stmartindoney@wanadoo.fr

La bibliothèque est ouverte à tous ! L'inscription et le prêt des livres sont gratuits !

Nouveautés à venir découvrir ! Les prix Goncourt, Médicis, Renaudot 2021 ainsi que les derniers livres des auteurs à succès comme Musso, Legardinier, Valognes, Coben, Minier...

COUP DE CŒUR DES LECTEURS

Le coup de cœur des lecteurs 2021, organisé par le réseau des bibliothèques du Marsan, a réuni les voix de 87 lecteurs. Une rencontre avec l'auteur gagnant sera organisée en mars à Campagne. Cette finale est l'occasion de rencontrer l'écrivain et de partager un moment de convivialité. Les romans en lice pour 2022 vous y seront présentés. N'hésitez pas à venir vous inscrire pour participer au prochain coup de cœur !

ÉVÉNEMENTS

En Octobre, M. Guy Cespèdes est venu présenter son dernier roman : **Un nouveau rivage** (ouvrage disponible à la bibliothèque)



En novembre, la conteuse-musicienne Laure Missonnier est venue chanter devant le public saint-martinois les « **contes d'un autre genre** » au Centre Culturel.



ANIMATIONS



Des animations sont proposées aux enfants durant les vacances scolaires. Ils peuvent venir écouter une chouette histoire et participer à un atelier créatif (fabrication d'une lampe à lave, bonhomme de neige de Noël, marionnette...).



CLUB DES BÉBÉS LECTEURS

La lecture à haute voix suscite le goût des mots et la curiosité de l'écrit. Les petits lecteurs de 6 mois à 3 ans, accompagnés, pourront se retrouver pour partager de bons moments autour des livres le 2^{ème} mercredi du mois à 10h30.

GROUPE SCOLAIRE JACQUES DEMENTHON

RPI Saint-Martin-d'Oney, Campet et Lamolère et Geloux



École maternelle et primaire

Depuis la mise en place du RPI l'an dernier, les classes sont réparties comme suit :

Saint-Martin-d'Oney : (178 élèves)

8 classes de la Maternelle petite section au CM1

Geloux : (43 élèves)

2 classes de CM1 et CM2.

En 2020, les élus de Mont de Marsan Agglomération ont consulté les familles et le corps enseignant pour un éventuel retour à la semaine de 4 jours dès septembre 2021. 86% des conseils d'école ont été favorables et, depuis la rentrée 2021, les enfants n'ont plus classe le mercredi.

Pour toute inscription :

- **Demander le dossier d'inscription à Valérie MORDA ou à Mont de Marsan Agglomération**
- **Contactez Mme Ducournau afin de l'informer de l'inscription et prendre un rendez-vous**

Directrice de Saint-Martin-d'Oney : Madame Claire DUCOURNAU

Téléphone : 05-58-52-01-31

Mail : e.stmartindoney@ac-bordeaux.fr

Horaires de classe de Saint-Martin-d'Oney : 8h45-12h15 et 14h10-16h40, pas de classe le mercredi

Directeur de Geloux : Monsieur Sylvain VERGEZ

Téléphone : 05-58-52-03-38

Mail : e.geloux@ac-bordeaux.fr

Horaires de classe de Geloux : 8h30-12h00 et 13h55-16h25, pas de classe le mercredi

Services périscolaires (garderie, restauration)

Directrice : Madame Valérie MORDA

Téléphone : 06-03-81-32-76

Mail : perisco.stmartindoney@montdemarsan-agglo.fr

Horaires garderie du matin : 7h30-8h45

Horaires garderie du soir : 16h40-18h30

Ramassage en bus (matin) : Campet : 8h00 – St Martin d'Oney : 8h10 – Geloux : 8h20

Ramassage en bus (soir) : Geloux : 16h35 - St Martin d'Oney : 16h45 - Geloux : 17h00 - Campet : 17h15

Les inscriptions à ces deux services sont à faire sur votre « espace famille »

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Jeudi 8 juillet dès 18h a eu lieu notre annuel marché des producteurs sur la place des platanes.

C'est avec quelques difficultés qu'il a pu être organisé car les contraintes sanitaires ont été renforcées à cette période. Et le succès a été une fois de plus au rendez-vous ! Les producteurs ont régalé les papilles des participants.

Les deux associations (Urous de Bibe et l'ACCA) ont assuré la vente de boissons et de frites. Ils ont dû adapter le fonctionnement des ventes par le biais de tickets. Tout le monde a su jouer le jeu et apprécier ce moment de convivialité.



Le public a découvert le New Be Brass Band (NBBB) venu animer la soirée, un grand merci à eux !

FORUM DES ASSOCIATIONS

En septembre 2021, la municipalité a organisé le forum des associations. De plus en plus de familles arrivent sur le village et c'était l'occasion pour elles de découvrir les activités sportives et culturelles de la commune.

Les associations ont tenu leur stand dans le Centre Culturel afin de renseigner les personnes présentes et ainsi donner des détails sur leur activité. Les retours ont été positifs, les visiteurs étaient au rendez-vous et de nombreuses inscriptions ont eu lieu le jour même.

Cet évènement sera reconduit le samedi 3 septembre 2022.



MARCHÉ DE NOËL

Les fêtes de fin d'année sont toujours un moment magique, de partage et de convivialité. La municipalité a organisé le premier Marché de Noël en partenariat avec les associations du village.



Au cours de l'été 2021, trois chalets en bois et quelques illuminations ont pu être achetés.

L'objectif était de créer un espace où l'esprit de Noël s'impose et où les associations puissent vendre du chocolat chaud, du vin chaud, de la bière de Noël, des crêpes, de la barbe à papa ainsi que des pâtisseries et des créations faites par des bénévoles.

Le Père Noël nous a fait le plaisir de venir chaque soir afin de permettre aux enfants de faire une photo avec lui dans son traîneau réalisé par un agent communal et des peintres-décoratrices bénévoles.

Enfin, un manège et un stand de pêche au canard ont pu s'installer afin de ravir les enfants de tous âges.

Plusieurs soirées ont été rythmées par des animations d'associations et ce, malgré le froid intense.

La chorale de Chant'Oney, l'harmonie du Biniou, l'orchestre junior de l'école de musique, le New Be Brass Band (NBBB) et l'association DK danse se sont chargés de l'animation musicale et artistique.

Les enfants ont pu aussi s'initier à la moto lors de deux soirées grâce à l'association du Moto Club saint-martinois.



Grâce aussi à la météo favorable, ce marché de Noël a connu un beau succès et a atteint son objectif, celui de créer un espace de convivialité où les habitants et les associations ont pu partager des moments de gaieté.

D'ores et déjà, de nouvelles idées pour l'an prochain ont émergé et tout sera fait pour améliorer encore les fêtes de Noël 2022 !



BOUCHERIE « Ô BOUCHERS DOUBLES »

Après un an et demi de fermeture, la boucherie rue de la Fontaine a rouvert ses portes en juin. Axel et Matthieu se sont connus lors de leur formation et ont décidé de reprendre le local pour le plus grand bonheur des saint-martinois.

Ils vous proposent tous types de viandes, une partie traiteur et une partie charcuterie. Ils travaillent en circuit court avec des producteurs locaux.

L'Agglomération de Mont de Marsan leur a accordé une aide à l'investissement de 4 580 € qui leur a été remis en main propre par Messieurs Dayot et Bonnet lors de l'inauguration le 30 juin dernier.



PATRIMOINE DU VILLAGE



Après avoir restauré le clocher de l'église en 2020, la municipalité a lancé des travaux d'entretien du patrimoine saint-martinois.

La statue de la Vierge Marie située face à la Mairie, route de Mont de Marsan a été rénovée début 2021. Se trouvant sur un axe passant, il devenait urgent de lui donner une nouvelle jeunesse. Un agent communal s'est chargé de la repeindre à la main avec les couleurs d'origine qui sont le bleu et le blanc. A cela a été ajoutée la couronne dorée qui avait disparu et qui complète sa robe et son voile.



**Un grand merci
à Christian pour
son aide**

CHARRETTE

La municipalité a acquis une charrette grâce au don d'un saint-martinois l'an dernier. Elle commençait à s'abîmer au fond d'un hangar mais pouvait être récupérée.

Un agent communal a entrepris de la restaurer et de la peindre en "bleu charrette" pour retrouver sa couleur d'origine et respecter la coutume. En effet, le bleu dit « charrette » était utilisé autrefois pour ce moyen de transport comme répulsif contre les insectes.



URBANISME



Depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, DIA ...) seront traités par nos soins de manière dématérialisée via la plateforme ADS (Application du Droit des Sols).

Pour le dépôt de votre dossier, vous avez deux options :

- soit vous connecter sur le site <https://www.e-permis.fr>, et créer votre compte et ainsi y déposer tous les documents nécessaires à l'instruction de votre dossier,
- soit déposer votre dossier en Mairie comme cela se faisait jusque-là.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service instructeur au : 05-58-55-32-33 ou par mail à instruction@montdemarsan-agglo.fr

Information : Toute construction d'une surface de 5 à 20 m² est soumise à une déclaration préalable (DP) et toute construction d'une surface de plus de 20 m² est soumise à un permis de construire (PC).

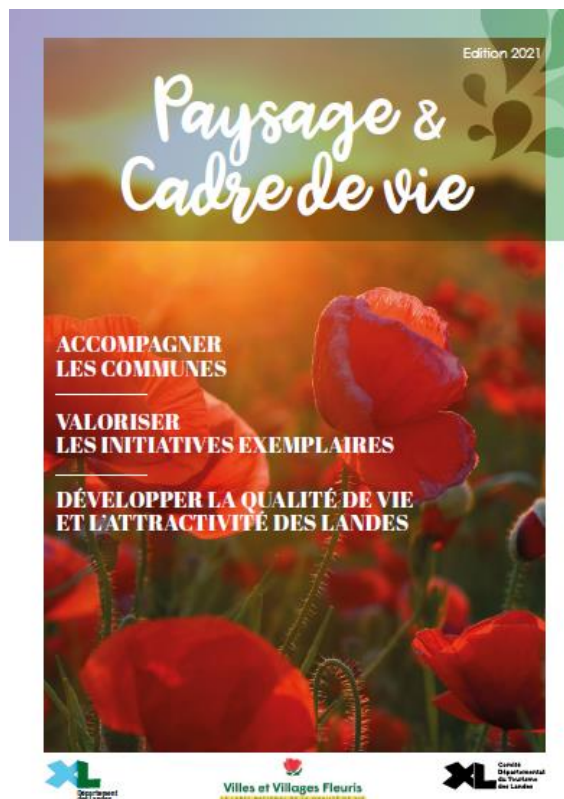
PAYSAGE ET CADRE DE VIE



De plus en plus de communes participent au concours des « villes et villages fleuris » afin d'obtenir la labellisation.

La municipalité a souhaité également tenter l'expérience. A l'été 2021, un membre de la commission Paysage et Cadre de Vie est venu faire une visite technique pour nous donner des conseils d'embellissement et d'aménagement paysager du bourg.

Une équipe composée d'une élue, d'un agent communal et de bénévoles va étudier les différentes méthodes à mettre en place afin de mettre en valeur le village et tenter de décrocher le label.



INFORMATION

NOUVEAU SITE INTERNET



Après avoir rencontré de nombreuses difficultés techniques tout au long de l'année 2021, la municipalité a enfin pu récupérer un nouveau site qu'elle s'efforce de mettre à jour le plus rapidement possible.

La consultation sera possible au cours du 1^{er} trimestre. Vous y retrouverez toutes les informations et actualités du village. La nouvelle adresse est :

saintmartindoney.com



Il existe également une page Facebook ([Mairie de Saint-Martin-d'Oney](https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Martin-d'Oney)) et un panneau lumineux situé non loin de la boulangerie. N'hésitez pas à consulter les différents supports pour rester informé.

SALLES DE MUSIQUE

Une école de musique a été créée en septembre 2020.

Malgré la crise sanitaire, près de cinquante élèves se sont inscrits et cela s'est confirmé en 2021.

La salle de musique Claude Gaüzère n'étant pas adaptée, il fallait trouver un local permettant d'accueillir tout le monde, en tenant compte des différents cours et instruments.

Après une concertation avec le chef de musique, la municipalité a décidé de réhabiliter le local inoccupé depuis de longues années se situant à côté du cabinet vétérinaire route de Mont de Marsan.

Ce local est un ancien appartement sur deux niveaux. Il est sain mais nécessite une rénovation complète. Les travaux consisteront à repenser l'aménagement des pièces, renforcer l'isolation thermique et surtout garantir une étanchéité phonique des huit salles de musique indispensables à la bonne tenue des cours mais aussi à la tranquillité des voisins.

Ce projet a retenu l'attention de l'Etat, notamment grâce au gain énergétique attendu, et a été déclaré éligible au plan de relance, ce qui garantit une aide financière de près de 60% du montant des travaux, qui devraient débiter au cours de l'année 2022.

M'AGRADE

A l'été 2021, la municipalité a acquis la maison dite « M'agrade » route de Loubère, à côté du City stade.

Le bâtiment est sain mais nécessite d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes.

Une première étape a consisté à nettoyer et sécuriser les abords.

Aujourd'hui, une réflexion est en cours pour le devenir de cette bâtisse installée au centre d'une aire de détente et à proximité de l'école.

En fonction des conclusions de cette étude, la municipalité engagera les travaux de rénovation qui ne devraient pas intervenir avant 2023.



RESTAURANT

Après de nombreuses études et évolutions, la construction du bar-restaurant va débiter au cours du mois de février.

Trois années que les équipes municipales travaillent sur ce projet structurant qui a été ralenti pendant la crise sanitaire.



Une quarantaine d'entreprises ont répondu à l'appel d'offres publié en octobre.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet "Gascogne Architecture" sur un chantier censé durer un peu plus d'une année.

L'architecture du bâtiment met en valeur des matériaux naturels au service d'une esthétique sobre et chaleureuse qui s'intègre parfaitement dans l'environnement.

En face du restaurant, un parking sera aménagé afin de permettre un accès aisé en toute sécurité.

Il reste une année pour trouver un restaurateur motivé qui propose de la bonne cuisine.

LOTISSEMENT LES BRUYÈRES



Le projet du nouveau lotissement a lui aussi été retardé.

Le permis d'aménager a été déposé et les travaux de viabilisation devraient se dérouler dans le courant de l'année 2022.

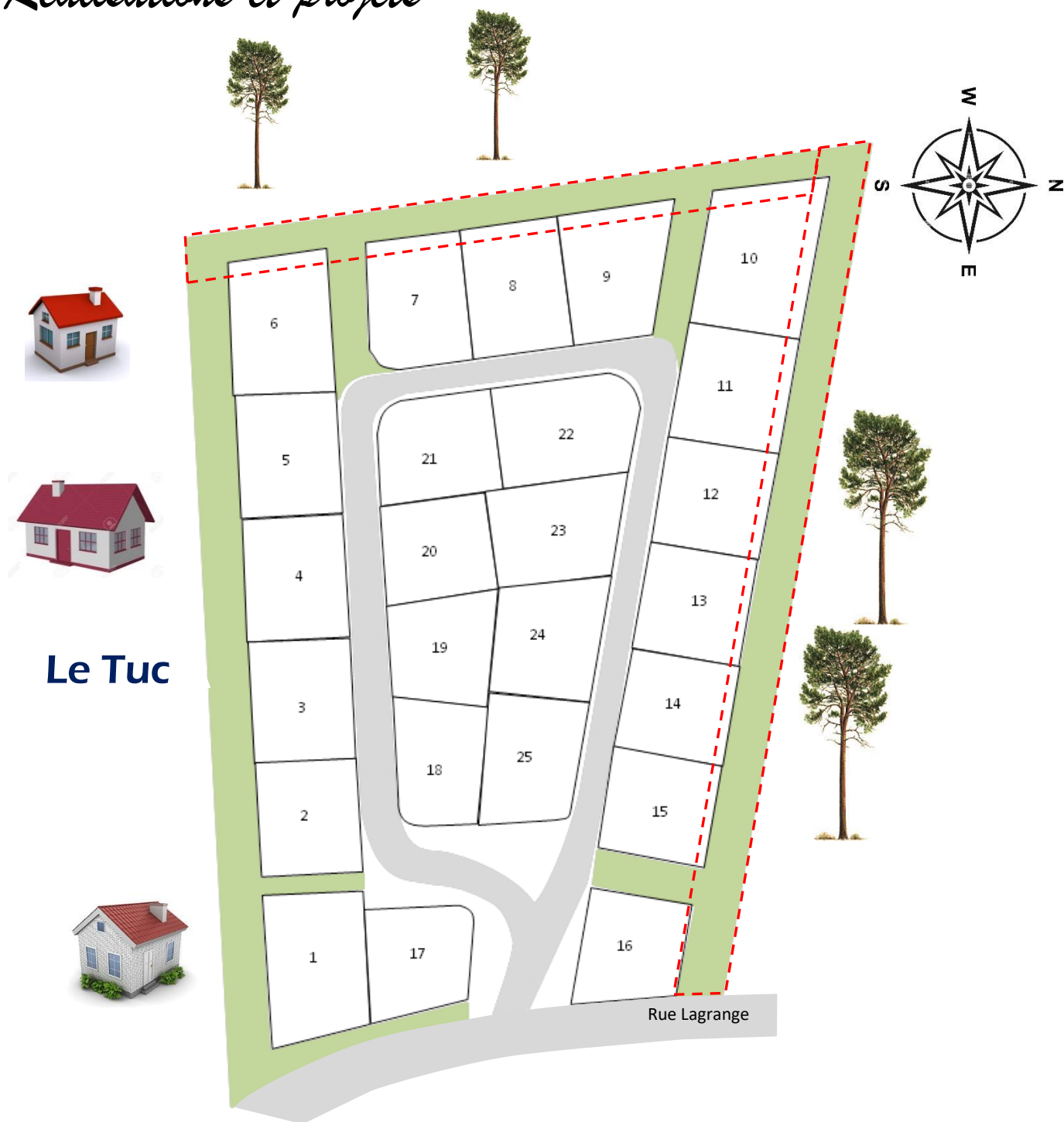
Dès la validation du permis, 24 parcelles seront proposées à la vente.

Un plan synthétique vous est présenté en page suivante.

Deux particularités sont à noter :

- Les parcelles situées au Nord et à l'Ouest sont en limite de forêt et ont des surfaces constructibles inférieures à la surface totale en raison de la zone "Aléa feu de forêt" d'une largeur de 12 mètres.
- La parcelle n° 16 est réservée à la construction de deux logements sociaux obligatoires sur les lotissements.

Réalisations et projets



N°	Surf. totale	Observations
1	955 m ²	/
2	760 m ²	/
3	810 m ²	/
4	810 m ²	/
5	810 m ²	/
6	930 m ²	770 m ² constructibles
7	850 m ²	700 m ² constructibles
8	850 m ²	700 m ² constructibles

N°	Surf. totale	Observations
9	850 m ²	670 m ² constructibles
10	1 110 m ²	818 m ² constructibles
11	850 m ²	778 m ² constructibles
12	790 m ²	735 m ² constructibles
13	785 m ²	742 m ² constructibles
14	715 m ²	686 m ² constructibles
15	715 m ²	696 m ² constructibles
16	715 m ²	Commune

N°	Surf. totale	Observations
17	700 m ²	/
18	690 m ²	/
19	720 m ²	/
20	720 m ²	/
21	770 m ²	/
22	915 m ²	/
23	845 m ²	/
24	790 m ²	/
25	785 m ²	/

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

Chers concitoyens, cette année passée, l'ACCA a continué son action de régulation du milieu cynégétique au profit des agriculteurs et des sylviculteurs, ainsi que ponctuellement dans un des lotissements de la commune grâce à un archer.

La communication efficace avec l'école ainsi que d'autres associations telle le VTT, a pu permettre des sorties sécurisées pour tous. L'actualité récente nous rappelle que la sécurité est un point fondamental dans la pratique de la chasse.

La convivialité aussi fait partie de la chasse avec les aînés du club « Urous de Bibe » et la commune, les chasseurs ont œuvré au bon déroulement du marché des producteurs le 8 juillet.

Ils sont aussi de fervents défenseurs des traditions : ils étaient présents le 18 septembre lors du grand rassemblement régional à Mont de Marsan pour défendre les chasses traditionnelles.

A noter la particularité cette année de l'élection du conseil d'administration, et ce pour trois ans, suite aux nouveaux statuts imposés par la Fédération Nationale des Chasseurs, et adoptés en assemblée générale, pendant laquelle a aussi été adopté le nouveau règlement général et intérieur de l'ACCA.

Les amateurs de chasse à la plume diront que la fin d'année a été giboyeuse, surtout dame bécasse qui n'a pas été avare de sa présence...

Le plan de chasse chevreuil a été effectué dans son intégralité, ainsi que le plan de chasse cervidés : ce qui nous permet de proposer à la vente des boîtes de pâté et de sauce de cerf.

A noter l'évolution en constante augmentation du nombre de prélèvement de sangliers.

Si le contexte sanitaire le permet, les chasseurs ont pour projet de vous convier à nouveau à leur traditionnel banquet le samedi 16 avril au Centre Culturel.

Comme tous les ans, les portes sont grandes ouvertes aux nouveaux membres, il suffit de produire une demande écrite : bienvenue à tous !



PRÉSIDENT : Jean-François DUBOSCQ 06-89-42-98-42

SECRÉTAIRE : Nicolas PARIS

TRÉSORIER : Christophe QUINTANILLA

AMICALE DES ÉCOLIERS SAINT-MARTINOIS



L'association participe financièrement aux diverses sorties sportives et culturelles des enfants

Depuis l'an dernier, l'école de Saint-Martin-d'Oney fonctionne en RPI avec les communes de Campet et Lamolère et Geloux.

L'association compte huit mamans qui organisent diverses manifestations comme le loto/bingo, le carnaval et la kermesse de l'école en fin d'année.

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, nous ne savons pas si nous pourrions maintenir tous ces évènements. C'est pour cela qu'en parallèle, nous proposons aux parents diverses ventes afin d'essayer de rapporter autant d'argent que possible pour que nos enfants puissent en profiter



VENTES 2022

Février, avril et juin : Vente de madeleines Bijou
Mai : Vente de muguet



Amicale des Écoliers Saint-Martinois

PROGRAMME 2022

Vendredi 4 février : Tournoi de jeux de société

Vendredi 18 mars : Carnaval

Samedi 21 mai : Spectacle Dreams Production

Vendredi 24 et samedi 25 juin : Fête de l'école

Vendredi 25 novembre : Loto/Bingo

Décembre : Marché de Noël



N'hésitez pas à venir nous rejoindre.
Que ce soit au bureau ou en tant que
bénévole, c'est avec plaisir que nous vous
accueillerons au sein de l'association

Présidente : Céline ORTIZ 06.67.86.87.24

Vice-Présidente : Wendy BERRON

Secrétaire : Vanessa LECONTE

Trésorière : Marine CENTINODE

ASSOCIATION CULTURELLE THÉÂTRE



L'association culturelle et artistique de Saint-Martin-d'Oney est ouverte à tous

La troupe de la grange



Depuis 1993, une fois par an, la troupe de la grange (ouverte à tous) présente dans notre village une pièce de boulevard montée et interprétée par des amateurs bénévoles locaux ou des environs.

Les 13 et 14 novembre derniers, la troupe a eu le plaisir de vous proposer la célèbre pièce de Francis Veber : « Le dîner de cons ». Après une si longue absence due à la situation sanitaire, nous remercions au passage le nombreux public pour sa chaleureuse présence.

La troupe a joué également cette pièce à Saint Pierre du Mont le samedi 15 janvier, à Ygos le dimanche 23 janvier et sera à Benquet le 26 février.

Fin 2022, elle se produira avec une nouvelle pièce le samedi 12 Novembre et le dimanche 13 novembre au Centre Culturel.

Les répétitions ont lieu le vendredi à 20h30, la cotisation annuelle est de 10 euros

La petite troupe de la grange

Destinée aux enfants, cette petite troupe leur permet de s'exercer à l'expression théâtrale de façon ludique avec pour finalité un spectacle qui leur est exclusivement consacré. Ce spectacle se tiendra au Centre Culturel les samedi 14 et dimanche 15 Mai 2022.

Le 13 juin dernier, malgré la crise sanitaire, la petite troupe a pu bénéficier d'un créneau autorisé pour interpréter leurs mini sketches et la pièce « Le fantôme des Torcheval ».

Les répétitions ont lieu le samedi de 10h15 à 12h00, la cotisation annuelle est de 10 euros



Section fouilles paléontologiques :

Responsable : Jean-Jacques Cladères
(05.58.52.03.19).

Le fruit de ses recherches est visible à la Mairie ainsi qu'au Musée André Vives situé sur la carrière de Saint Martin d'Oney CMGO.

CONTACTS

Président : Gilbert HIGOA - 06.86.44.77.71
Secrétaire : Emmanuelle AUGRY - 06 17 10 30 79
Trésorier : Philippe NICOLLEAU
Responsable Théâtre enfants : Jacques PABON - 06 07 04 21 19



ASSOCIATION GRÉGORY PAQUIN



L'association a été créée suite au décès de Grégory PAQUIN, âgé de 7 mois et 20 jours au domicile de son assistante maternelle.

Notre combat est basé sur la **sensibilisation et la protection de la petite enfance.**

Nous désirons que les règlements des PMI deviennent nationaux et non départementaux, pour que les babyphones soient rendus obligatoires chez toutes les assistantes maternelles agréées. Un instrument de surveillance, soit vocal, soit vidéo qui apporterait son aide durant les siestes des enfants mais ne remplacerait en aucun cas la surveillance de l'adulte encadrant.

Nous offrons des babyphones à celles désirant s'équiper. Pour tout renseignement, retrouvez-nous sur Facebook. L'association est là pour venir en aide aux parents ainsi qu'aux assistantes maternelles agréées.

CONTACT

Céline ORTIZ : 06-67-86-87-24
associationgregorypaquin@hotmail.fr



TÉLÉTHON

Après une année sans Téléthon, la Municipalité était heureuse de pouvoir organiser le samedi 4 décembre une marche en collaboration avec nos voisins gelouxois et les associations saint-martinoises. Mais le sort s'est acharné car le matin même nous recevions une vigilance jaune de la Préfecture pour vents violents. C'est à contre cœur que nous avons pris la décision de l'annuler pour la sécurité de tous. Des bénévoles avaient concocté des pâtisseries que nous avons vendues en tenant une permanence au Centre Culturel l'après-midi.

Nous remercions infiniment les bénévoles ayant confectionné des pâtisseries, des crêpes et des merveilles en vue de les vendre.

Les 2 communes ont récolté 600 euros de dons !



NBBB

Nouvellement créée, notre association **Le New Be Brass Band (NBBB)** a pour objet l'animation musicale de différents types d'évènements : anniversaire, concert, bal, repas dansant, etc...



Notre Brass Band, présidé par Arnaud SEMBIC, est composé de huit personnes de Saint Martin d'Oney et des alentours.

Contact : 06.33.09.39.32

Mail : newbebrassband@gmail.com

Facebook : [facebook.com/newbebrassband](https://www.facebook.com/newbebrassband)

Instagram : [@newbebrassband](https://www.instagram.com/newbebrassband)

GROUPE VOCAL « CHANT'ONEY »



Notre rentrée s'est faite le mardi 7 septembre 2021 avec un effectif de 26 choristes.

Cette année, le répertoire pour les hommes se fait plus traditionnel et régional.

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 23 octobre 2021 avec l'élection du nouveau bureau.

Nous avons participé au marché de Noël mis en place par la Mairie. A cette occasion, le Biniou nous a accompagné sur deux chants avec la chorale Sol Mi Douze de Mont de Marsan.

Le concert de fin d'année aura lieu le dimanche 4 juillet 2022.

Répétitions le mardi dans l'Église.

Les hommes chantent de 19h00 à 20h30
Les femmes chantent de 20h30 à 22h00

Site internet : chantoney40090.wixsite.com
Adresse mail : chantoney40090@gmail.com
Cotisation annuelle : 40 €



CONTACTS

Présidente : Claudine MASSIE 06-74-92-91-33

Vice-président : Lilian LABARTHE

Secrétaire : Soizic VANKEIRSBILCK

Trésorière : Maguy BARBIER

Chef de chœur : Marie-Pierre LAMARQUE

CLUB CYCLO/VTT



En 2021, le club se compose de 53 membres, (Cyclos – Vététistes – Accompagnants), un effectif en légère hausse. Le bureau est toujours constitué de 8 membres.

Pour la deuxième année consécutive, en raison du COVID, nous avons dû annuler notre manifestation « La Rand'Oney » malgré tout le travail en amont que nous avons effectué en gardant espoir de la maintenir.

Nous avons déjà commencé à travailler, pour préparer 2022.

Côté VTT :

En début de saison, nous avons invité quelques clubs, afin qu'ils puissent profiter de tout notre travail de nettoyage de singles. Nous sommes allés aussi faire quelques sorties au Pays basque et sur les singles des clubs voisins.

Quelques membres ont fait le déplacement du coté de Carcassonne, pour la fabuleuse Cap'Nore.

Olivier, amateur de descente, a organisé deux sorties dans les Pyrénées afin d'initier quelques membres à dévaler les pentes.

Côté cyclo :

Les sorties ont été locales, avec un bel engouement des anciens.

Nous gardons espoir de trouver une date pour faire une sortie Club au Pays Basque en cette fin d'année.

Vu que le Tour de France nous faisait l'honneur de passer dans les Landes, nous n'avons pas manqué l'occasion pour organiser un rassemblement afin d'honorer leur passage. Petits et grands, ont énormément apprécié ce moment de convivialité.

Pour 2022, nous allons essayer d'intégrer des jeunes adolescents, qui voudraient s'initier à la pratique du vélo, route ou VTT. Cela est nouveau et nous essayerons de mener à bien ce projet qui nous demandera un temps d'adaptation.



Bien entendu, nous comptons organiser notre RAND'ONEY (VTT / Marche) le 20 Mars 2022.

Animateur Cyclo	PASCAU-BAYLERE Serge	06.83.03.91.97
Animateur VTT	MAUJEAN Olivier	06.83.30.61.18
Responsable technique	HIGOA Gilbert	06.86.44.77.71
Responsable partenaires	DUPOUY Jérôme	06.24.31.37.88

Président : DANDRÉ Fabien : 06.23.14.51.72
 Trésorier : DUPEYRON Julien : 06.82.70.10.54
 Trésorier adjoint : PIQUEMAL Damien
 Secrétaire : FORCET Sébastien : 06 21 17 58 23
 Secrétaire adjoint : DUBOSCQ Éric

COMITÉ DES FÊTES



2021 n'a pas été une année blanche cette fois-ci.

Nous avons commencé l'année seulement au mois de septembre en tenant notre stand au forum des associations du village.

De plus, nous étions présents au marché de Noël le dimanche 19 décembre et le jeudi 23 décembre 2021, nouvel évènement mis en avant dans la commune.

Au vu du contexte sanitaire, malheureusement, cela ne sera quand même pas une année remplie comme nous avons l'habitude de connaître au comité des fêtes...

Notre équipe n'en reste pas moins motivée pour l'année 2022, qui devrait cette fois-ci, nous l'espérons, être plus festive.

PROGRAMME 2022

L'assemblée générale s'est déroulée samedi 22 janvier

Dimanche 1^{er} mai : Vide grenier

Du jeudi 2 au lundi 6 juin : Fêtes patronales de Pentecôte

Vendredi 23 septembre : Loto

Si vous êtes intéressés pour rejoindre une équipe nombreuse, joyeuse et motivée, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, vous serez toujours les bienvenus.

Présidents et Vice-Présidents

Jean-Baptiste DESPAGNET 06.40.24.38.41-

Alexandre TASTET 06.73.40.23.82

Ludovic DUCOURNEAU et Fabien LULL

Secrétaire

Laëtitia PACCHIAROTTI 06.44.88.22.89

Trésorier

Olivier DULAURIÉ 06.33.09.39.32



GYMNASTIQUE ET PILATES



PILATES : Mercredi de 9h00 à 10h00

CARDIO : Lundi de 19h00 à 20h00

Jeudi de 19h30 à 20h30

CENTRE CULTUREL

Cotisation annuelle : 70€
(assurance comprise)

*La Section Gym œuvre toujours dans une
ambiance conviviale !*

A noter que cette année le cours de Cardio du lundi est dispensé par Stéphane, celui de Pilates par Damien, nos deux coaches sportifs diplômés masculins ! Et nouveauté, Ludivine assure le cours Cardio du jeudi soir.

Après une action semaine rose en Octobre, la Section Gym est toujours prête à répondre présente pour participer aux animations proposées par la Commune.



DK DANCE

Après une saison 2020/2021 très perturbée en raison de la pandémie nous sommes heureux de vous avoir retrouvé !!

Cette année, Audrey propose une découverte de danses du monde (changement à chaque vacance scolaire).

En fonction de l'âge des élèves : danse orientale, africaine, country, modern tango, danse tahitienne, Bollywood...

Les cours devaient être assurés le mercredi, malheureusement, cette année, ils n'ont pas pu être mis en place, faute d'élèves. Nous espérons sincèrement pouvoir le proposer à nouveau l'année prochaine.

C'est donc le mardi à partir de 16h45 que les cours ont lieu au Centre Culturel.

L'association propose également des cours de danses en lignes, pour adultes animés par Marie, le mardi de 19h à 20h30, dans la salle polyvalente de Bretagne de Marsan.



Contact : dkdance40@laposte.net

Tél : 07.86.10.06.55 ou 06.63.51.22.44

LE BINIOU



2021 où l'année des contrastes pour l'harmonie du Biniou.

De janvier à début juillet, dans une France confinée, les musiciens du Biniou ne pouvaient tout simplement pas se voir. L'activité fut donc marginale, bien malgré nous. *A contrario*, depuis début juillet, l'activité de notre Société Musicale monte crescendo :

- **Le 3 juillet 2021**, les élèves de l'Ecole de Musique du Biniou ont assuré un spectacle de grande qualité au centre culturel de Saint Martin d'Oney devant des parents conquis.

- **Le 5 septembre 2021**, seconde édition de notre journée rencontre/inscriptions de l'Ecole de Musique du Biniou. Le bilan : 48 élèves inscrits dont 19 Saint-Martinois.

Apprendre la musique c'est bien, pouvoir s'exprimer dans un collectif musical c'est mieux : cette deuxième année est donc marquée par le lancement de l'Orchestre Junior du Biniou, là aussi une grande fierté.

- **Le samedi 18 septembre**, malgré une météo des plus maussades, Le Biniou a dignement animé La Fiesta Campera de Captieux (33). Une prestation sur la journée qui finit en apothéose dans les arènes avec un novillo gracié.



A compter de la mi-septembre, les notes de musique des musiciens du Biniou ont résonné tous les vendredis à la salle de musique Claude Gaüzère avec en ligne de mire notre week-end de la Sainte Cécile, **les 4 et 5 décembre 2021**. Deux ans après notre dernier concert, nous avions hâte de vous retrouver.

On se projette également en 2022 puisque le Biniou fêtera son centenaire. Peu d'harmonies peuvent se targuer d'une telle longévité et nous travaillons d'ores et déjà sur trois grands évènements :

- Le concert de Printemps des 100 ans, le 9 avril 2022 ;
- La fête des 100 ans du Biniou, le 18 juin 2022 ;
- La Sainte Cécile des 100 ans, les 2, 3 et 4 décembre 2022.

Nous vous invitons à vous abonner à notre page Facebook « Le Biniou – Harmonie Musicale St Martin d'Oney » où nous communiquerons tous les détails au fil de l'année.

Président : Yoann DESPERIEZ – 06 73 66 81 91
Ecole de musique : ecoledemusiquedubiniou@gmail.com

LES JARDINS DU PARTAGE

Les Jardins du Partage de Saint Martin d'Oney, c'est quoi ?

C'est une association de loi 1901 ouverte à tous les citoyens qui souhaitent entrer dans un monde plus solidaire, plus respectueux de l'humain et de la Nature.

Ses principes s'appuient sur la philosophie de la permaculture : prendre soin de la Terre, prendre soin de l'humain et partager équitablement les Ressources.

Ses valeurs essentielles s'articulent autour de la Bienveillance, du Respect, du Partage, de la Gratuité, du Volontariat.

Nos activités

Nos activités ont débuté en mars 2021 à travers la création du **Jardin du Partage** situé le long de l'école, à côté du parking du hall des sports.

Ici, vous avez pu trouver des petits pois, des haricots, des aubergines, des tomates, des laitues, des pommes de terre, du maïs, des courges, des bettes, des fraises, du lin...

Cet espace appartient à tout le monde. Il est un lieu de partage où chacun est libre de planter, cueillir, arroser, tuteurer, désherber, récolter... comme bon lui semble, en respectant toutefois les règles inhérentes au zéro phyto et aux principes de la permaculture.

Nous avons également créé une spirale aromatique et ce, grâce à des matériaux de récupération. Vous y trouverez notamment de la menthe, du basilic, du persil, de la ciboulette, de la bourrache, de la sauge, du romarin... N'hésitez pas à vous servir !

De plus, en collaboration avec l'équipe périscolaire et les enfants de l'école, il a été créé le Jardin des Enfants, situé derrière l'ancienne buvette du terrain de foot.

Dans ce jardin, nous avons pu intervenir au cours des mois de Mai et Juin 2021, tous les lundis et jeudis durant une petite heure lors des Temps d'Activités Périscolaires, afin de réaliser avec les enfants des activités en lien avec le jardinage : Plantation, Arrosage, Désherbage, Création d'épouvantails et bien sûr le ramassage et la dégustation de certains fruits et légumes déjà mûrs à cette saison (fraises, petits pois..).

Au mois d'octobre, les enfants ont pu ramasser les cucurbitacées présentes au potager.

Nos projets

Poursuite de l'entretien et de l'embellissement des jardins

Création d'une Grainothèque

Organisation de « CleanWalk » (promenade visant à ramasser les déchets)

Différents ateliers de confection de cosmétiques, produits d'entretien naturels...

Rejoignez-nous : seul(e), en famille avec les enfants, entre amis !

Votre bonne humeur et vos idées sont les bienvenues !

Contact

Odile : 07-52-02-88-20 ou lesjardinsdupartage40@gmail.com



MOTO-CROSS

Un terrain de moto-cross, 2 associations



Les membres de cette association ont repris en main le terrain de moto-cross depuis 2 ans après 10 ans de fermeture. Ils ont effectué un travail remarquable pour remettre en état de fonctionnement ce circuit et ont obtenu son homologation, pour le plus grand bonheur des passionnés de 2 roues.



En 2021, le bureau a connu un « renouveau » et un nouveau Président a été désigné.

Contact :

Hugo GOMES : 06-41-02-22-80

Facebook :

Moto club saint-martinois



Au mois d'octobre 2021, une bande de copains passionnés de moto-cross a décidé de monter leur association nommée Saint Martin MX.



Par le biais d'une convention faite avec la Mairie, il a été décidé que les deux associations partageraient le terrain à raison de 15 jours par mois pour chacune d'entre elles.

Carte annuelle : 20€ + Accès au terrain : 15€ pour les + de 15 ans et 10€ pour les – de 15 ans.

Contact :

Patrick DESPAGNET : 06-74-78-66-22

Facebook :

Saint-martin MX

Afin d'être informé de l'activité et des jours d'ouverture du terrain de moto-cross également accessible aux quads, il vous suffit de les suivre sur leurs pages Facebook respectives mentionnées ci-dessus.

Pour accéder au circuit, il vous faut prendre une assurance sur <https://assuretonsport.com>

PÉTANQUE

Les entraînements ont lieu à la Genévrière
Le lundi et le vendredi à partir de 14h



Vous pouvez consulter notre site internet :
smopetan.wixsite.com



Après deux années difficiles pour toutes les associations, nous espérons enfin que 2022 sera une année normale.

En 2021, nous avons participé à quelques compétitions départementales, mais ces dernières ont eu lieu pratiquement sur deux mois.

Les équipes présentées aux championnats des clubs vétérans ont fait un beau parcours, l'une échouant en finale à Rion des Landes.

Nouveauté cette année, un championnat des Landes doublette féminine auquel ont participé Nicole et Corinne. C'est une bonne expérience, elles avaient les capacités pour aller plus loin dans la compétition.

Championnat tête à tête : huit participants dont trois sont sortis de poules.

Pour la 5ème année, 23 personnes ont effectué un séjour d'une semaine à Santa Suzanna en Espagne. Au cours de ce séjour, nous avons mélangé la compétition boules, la promenade, la plage et la convivialité.

Au cours de l'année 2021 nous avons 25 personnes à chaque entraînement. Nous reprendrons le soir en été.

Pour la saison 2022 nous espérons reprendre les compétitions.

PROGRAMME 2022

Dimanche 20 Mars à 14h45 : Triplette promotion

Lundi 9 Mai à 14h45 : Triplette vétérans

Lundi 22 Août à 14h45 : Triplette vétérans

Lundi 6 Juin à 14h30 Pour les fêtes patronales

Concours en doublettes réservé aux habitants de la commune ou uniquement sur invitation.



CONTACTS CLUB

Roger DUROU **06.75.34.76.87**

Louis COURRÈGES **06.89.75.08.60**



Nous sommes à la recherche de joueurs pour le volley-ball, n'hésitez pas à venir faire un essai !

CONTACT

Régine CARRÈRE 06.79.91.19.83

SMS SECTION LOISIRS

La section existe depuis 25 ans, on y pratique le badminton et le volley-ball en toute convivialité, sans contraintes.

BADMINTON

Le mardi de 18h30 à 20h au Hall des Sports

VOLLEY-BALL

Le mercredi de 19h45 à 21h au Hall des Sports

COTISATION UNIQUE

10 € à l'année

8 € pour les – de 5 ans



SECTION MUSCULATION



Contact

Damien LAMBERT : 06.72.54.86.45



L'année 2021 a été une année plus qu'exceptionnelle. Nous avons été contraints de fermer l'accès à la salle de musculation jusqu'au 9 juin 2021.

Une nouvelle saison a démarré début septembre, et notre Assemblée Générale a eu lieu vendredi 17 septembre.

Nouveauté 2022

Pass-sanitaire obligatoire pour toute inscription.

Nous espérons retrouver au plus vite nos amis sportifs !
La salle est uniquement ouverte aux personnes majeures.

Cotisation

60€ pour les personnes de la commune et 90€ pour les extérieurs

Carte d'accès : 10€

Horaires d'ouverture : 7h 22h

Ouvert tous les jours de la semaine y compris dimanche et jours fériés



SMS BASKET BALL

CONTACTS

AKOUCHI Medhi : 07-50-32-69-52

DUBAYLE Bastien : 06-48-54-54-21

Facebook : SMS Basket-St Martin d'Oney 40



Le coronavirus a eu pour principale conséquence de stopper toutes les compétitions, tous les entraînements, et par extension toutes les activités et animations sportives/culturelles liées au fonctionnement de notre association sportive sur la quasi intégralité de la saison 2020/2021.

Notre section Basket continuait malgré tout sa progression avec un panel d'une soixantaine de licenciés, avec toujours comme primauté de proposer une pratique du basket-ball aux enfants et aux jeunes de notre

commune. Plusieurs catégories d'âges mixtes ont ainsi été à l'honneur : U9, U11, U13, U15, U18 et Seniors (Basket Loisir).

Nouveauté cette saison, notre association sportive intégrait une entité de clubs plus importante, nommée **CTC Adour Midouze Basket**, et regroupant les trois clubs de Cauna/Souprosse/Aurice, l'Union Campagne Meilhan, ainsi que nous-même. Cette collaboration portant le nombre de basketteurs et de basketteuses au-delà des 100 licenciés.

Malgré l'arrêt brutal des entraînements et des compétitions en salle, nos jeunes licenciés ont pu continuer à pratiquer leur passion en extérieur sur les City Stades des communes de Saint-Martin-d'Oney et de Geloux, grâce d'une part au travail de nos bénévoles, mais grâce également à la mise à disposition des infrastructures extérieures et publiques par les deux municipalités. Merci pour votre confiance !



Nous avons tout de même pu organiser un concours de dessins de Noël virtuel à l'approche des fêtes de fin d'année, avec de jolis cadeaux à la clé grâce à la participation et à la générosité du club professionnel de Basket Landes.

Côté terrain, les deux premiers mois du début de saison ainsi que les deux derniers mois de fin de saison ont été les seuls instants où le basketball et la compétition ont pu reprendre leurs droits, grâce notamment au plan de Retour au Jeu mis en place dès réouverture des salles par le Comité des Landes de Basketball au moins de juin 2021.

Aujourd'hui, et même si les contraintes liées au contexte sanitaire sont toujours présentes dans notre pratique, notre association sportive continue vaillamment sa progression, autour d'une équipe de bénévoles renouvelée et plus motivés que jamais. Notre priorité se porte toujours autour de notre école de basket, et notre association sportive compte à ce jour pas moins de 75 licenciés. Les projets pour la nouvelle saison à venir sont nombreux, et le retour des manifestations sportives et culturelles suivantes feront le plus grand bien à l'ensemble des amoureux de la balle orange et du SMS Basket qui aspirent simplement à tous se retrouver.

ANIMATIONS 2022

Samedi 12 Février 2022 : Repas du Basket au Centre Culturel

Participation aux Fêtes Patronales de la Pentecôte sur Saint-Martin-d'Oney,

Assemblée Générale du club en fin de saison,

Ainsi que d'autres animations en cours d'élaboration tout au long de la saison.



SAINT-MARTIN/GELOUX FOOTBALL



Les instances du football ont stoppé toutes les compétitions le 24 octobre 2020, mettant comme en 2019, les clubs au repos forcé.

Cela a créé une démobilité plus sensible qu'en 2020, chez les joueurs mais aussi chez les dirigeant(e)s. N'étant pas préparés lors de leur engagement à une telle situation, quelques-uns de ces responsables ont décidé d'abandonner notre famille, nous le regrettons mais les comprenons bien sûr.

Parmi les irréductibles, il se trouve des responsables animés d'une motivation assez forte, qui ont choisi de continuer à travailler pour la survie du club et contribuer à l'animation de nos villages, tout en permettant à nos plus jeunes de se dépenser sur les terrains. La plupart des éducateurs ont continué à proposer des séances d'entraînement aux jeunes du club et de l'Entente.

En terme du nombre de licenciés pour la nouvelle saison 2021-2022, les résultats sont positifs. Nous avons même une petite embellie chez les tous petits, récompenses méritées pour les éducateurs qui ont continué à s'occuper d'eux et que nous remercions chaleureusement. Quelques nouveaux dirigeants nous ont rejoints pour encadrer les équipes de jeunes, nous acceptons encore toutes les personnes susceptibles de pouvoir venir nous donner quelques heures de leur temps.

Les manifestations lucratives programmées ont toutes été annulées, la commission d'animation a tout de même maintenu la confection des calendriers, le but étant pour nous de respecter l'engagement pris avec nos partenaires. Ce manque à gagner est un nouveau souci pour le comité de direction, qui a cherché des moyens d'aide chez les différentes institutions. Merci une nouvelle fois à nos communes pour la confiance qu'elles nous apportent avec le maintien des subventions annuelles. Pour remercier également nos licenciés, le CA a pris la décision de modifier le prix de la cotisation pour tout renouvellement. C'est un gros effort pour le club et ses finances, mais nous nous devons de réagir.



L'Entente du Marsan est devenue **"AGGLO MARSAN FOOT"** pour les équipes de jeunes garçons à huit et à onze, et est passée **"Groupement Jeunes Garçons Agglo"**. Nous restons bien évidemment regroupés avec St Perdon et l'Etoile Sportive Montoise.

Un rapprochement avec le Stade Montois, a aussi permis de créer un groupement **"POLE FEMININ MONTOIS"**. Celui-ci permettra à nos licenciées filles, U12 à U18, de trouver leur place dans les équipes féminines de l'agglomération Montoise. Les joueurs des catégories concernées demeurent licenciés au sein de leur club d'appartenance. Les gamins sont toujours accueillis pour

s'entraîner sur les trois sites de l'AMF, et y disputer leurs rencontres officielles.

Matthieu AUBERTIN a reçu ses examens qui le nomme arbitre officiel, il représente le club.

Merci à tous nos partenaires, pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent malgré la situation économique qu'ils traversent.

Merci pour l'aide de nos instances communales, de Geloux, St Martin d'Oney et Campet. Leur présence à nos côtés est une marque de confiance qui nous motive à poursuivre notre rôle social dans nos villages. Enfin merci aux joueurs, éducateurs et dirigeants pour votre investissement.

Co-Présidents :
DUCOURNEAU Jean-Marc : 06.31.03.61.26
OYARSABAL Christophe : 06.18.52.79.15



TENNIS CLUB SAINT-MARTIN-D'ONEY



Compétiteur ou loisir, débutant ou initié, petit ou grand, Saint-Martinois, Geloulois ou un village voisin, chacun trouve sa place au sein du club.

L'école de tennis accueille les enfants à partir de 5 ans, les lundis ou mardis selon l'âge et le niveau. Un moniteur breveté d'état, Valentin, assisté d'un initiateur bénévole, encadre les enfants en cours d'initiation/perfectionnement le lundi.

Les adultes compétiteurs bénéficient d'un entraînement hebdomadaire le lundi soir.

Un groupe loisir adultes accueille également les

licenciés le mercredi soir ou le jeudi soir.

En dehors des créneaux d'entraînement proposés, les deux terrains restent bien sûr accessibles à tout moment aux adhérents (sauf pendant les compétitions).

Cette année, deux équipes adultes Hommes et Femmes seront engagées en coupe d'Hiver et en coupe de Printemps. Beaucoup de compétitions en individuel sont également proposées à nos adhérents.

N'hésitez pas à venir encourager les prochaines compétitions. Le planning des rencontres sera affiché au club.

Cette année, nos effectifs comptent déjà presque 50 licenciés. Venez nous rejoindre !



Les modalités d'inscription/tarifs peuvent être consultées au tableau d'affichage à l'entrée de la salle omnisports.

Vous pouvez également vous renseigner auprès de :

Claudine Mélin : 05.58.52.08.89

Dominique Nicolleau : 05.58.52.04.09



UROUS DE BIBE

ACTIVITÉS DU CLUB



Contact

Bruno SAMIEZ 06-70-98-49-01

Lundi	14h00	Peinture
Mardi	8h45	Marche
Mardi	14h00	Belote/Tarot
Mercredi	9h00 et 10h00	Yoga
Mercredi	14h00	Belote/Tarot
Jeudi	9h00	Cartonnage
Jeudi (Centre Culturel)	15H00	Gymnastique
Vendredi	10h00	Yoga
Vendredi	14h00	Créativité

Qu'avons-nous fait en 2021 !!

Durant le premier trimestre, en raison des conditions sanitaires du moment, toutes les manifestations prévues ont dû être annulées. La marche a pu reprendre en Avril : Arjuzanx, Meilhan, Fontaine St Jacques, Ousse, Geloux, St Martin d'Oney... et les activités à la maison des aînés, en Mai. De même que la gym et le yoga en Juin.

Le club a participé activement au marché des producteurs en Juillet en tenant un stand avec l'A.C.C.A., de même qu'au forum des associations. Les concours de belote cantonaux et interclubs ont repris en Septembre.

L'intervention de la Prévention Routière sur les gestes de premiers secours et celle de l'Automobile Club sur les nouveautés du Code de la route ont été reprogrammées.

En octobre, la soirée choucroute avec ses trois musiciens s'est bien déroulée, les personnes présentes étant heureuses de se retrouver, de même qu'à la soirée beaujolais à Campet en Novembre.



14 personnes étaient présentes à la dictée cantonale organisée à St Martin d'Oney.

Puis le club a participé au marché de Noël organisé par la mairie où des articles en tout genre, confectionnés par les dames de l'atelier, ainsi que des gourmandises faites maison, ont été mis en vente sous un joli chalet en bois.

Et pour conclure l'année 2021 le repas de Noël a été organisé le 19 décembre.

La formation informatique a recommencé en Septembre avec le SAPAL 1 fois par semaine.

Philippe, adhérent du club, a pu continuer à enseigner bénévolement le groupe des débutants, 1 matinée par semaine.

PROJETS 2022

Samedi 5 mars	Banquet du Club	Samedi 8 octobre	Soirée choucroute <i>ouverte à tous</i>
Samedi 7 mai	Repas de printemps	Jeudi 17 novembre	Soirée beaujolais
Samedi 4 juin	Repas à la Genévrière	Dimanche 18 décembre	Repas de Noël
Vendredi 30 septembre	Journée convivialité (marche, repas)		
SORTIES - VOYAGES	Samedi 12 mars	Spectacle Celtes de tous pays et chants marins à SEIGNOSSE	
	du 22 au 29 mai	Séjour randonnée sur la côte varoise	
	du 11 au 18 juin	Le Grand Tour d'Autriche	
	du 14 au 25 septembre	Ma cabane au Canada	
	du 13 au 18 novembre	Croisière sur la Saône et visite de Lyon	

HORAIRES DE TRAINS



Départ de Saint-Martin-d'Oney en direction de Mont-de-Marsan				
Horaires \ Jours	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi	Samedi	Dimanche
Matin	7h21 → 7h30 8h04 → 8h13	7h21 → 7h30 8h04 → 8h13	8h04 → 8h13	11h42 → 11h50
Après-midi	14h09 → 14h18	14h09 → 14h18	14h09 → 14h18	14h09 → 14h18
Soir	17h24 → 17h33 18h07 → 18h15 20h24 → 20h33	17h24 → 17h33 18h07 → 18h15 20h24 → 20h33	19h08 → 19h17	19h08 → 19h17 20h32 → 20h41

Départ de Mont-de-Marsan en direction de Saint-Martin-d'Oney				
Horaires \ Jours	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi	Samedi	Dimanche
Matin	06h55 → 07h05 07h39 → 07h48	06h55 → 07h05 07h39 → 07h48	06h53 → 07h02	09h06 → 09h15
Midi	12h42 → 12h52	12h42 → 12h52	12h42 → 12h52	12h42 → 12h52
Soir	16h23 → 16h32 17h42 → 17h51 18h41 → 18h50	16h23 → 16h32 17h42 → 17h51 18h41 → 18h50	17h39 → 17h48	18h16 → 18h25

CARTE D'IDENTITÉ

Toutes les demandes de carte d'identité et de passeport sont à faire auprès des Mairies :
de Mont de Marsan (05-58-05-87-87)
ou de Saint Pierre du Mont (05-58-75-31-07).

En 2014, la durée de validité des cartes d'identités françaises pour les personnes majeures au moment de la délivrance, a été allongée de 5 ans. En conséquence, s'il est inscrit sur votre carte que celle-ci expire en 2021, 2022 ou 2023, votre carte bénéficie de cet allongement de durée de validité.

Si vous voyagez dans un pays qui accepte la carte d'identité, vous pouvez demander son renouvellement anticipé. Il faudra fournir un justificatif du voyage

Nouvelle carte d'identité



Depuis août 2021, une nouvelle carte d'identité entre en vigueur sur tout le territoire. Elle est plus petite que l'ancienne et plus sécurisée. Elle est valable 10 ans pour respecter le règlement européen.

Vous n'avez pas à renouveler votre carte actuelle si elle est toujours valide.

Documents à fournir :

- Document CERFA à compléter à l'encre noire (pré-demande en ligne)
- Première demande ou si carte périmée depuis plus de 2 ans : acte de naissance ou passeport en cours de validité
- Si renouvellement, ancienne carte d'identité
- En cas de perte ou de vol : timbre fiscal de 25 euros (achat de timbres fiscaux en ligne)
- 1 photo d'identité récente (- de 1 an)
- 1 justificatif de domicile daté de moins d'un an. Dans le cadre d'un hébergement chez un tiers, fournir en plus la copie de la carte d'identité ou le passeport de l'hébergeant et une attestation d'hébergement.

Si la demande concerne un mineur, fournir également :

- La carte d'identité ou le passeport du représentant légal
- En cas de divorce : jugement de divorce complet

Documents à fournir :

- Document CERFA à compléter à l'encre noire (pré-demande en ligne)
- Carte d'identité originale
- Si renouvellement, ancien passeport
- 1 photo d'identité récente (- de 1 an)
- 1 justificatif de domicile daté de moins d'un an. Dans le cadre d'un hébergement chez un tiers, fournir en plus la copie de la carte d'identité ou le passeport de l'hébergeant et une attestation d'hébergement.
- Timbre fiscal

Si la demande concerne un mineur, fournir également :

- La carte d'identité du représentant légal
- En cas de divorce : jugement de divorce complet

PASSEPORT



SECRETARIAT DE MAIRIE

05.58.52.00.24

Accueil public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
Samedi de 10h à 12h
Mercredi : fermé

Adresse mail : mairie@saintmartindoney.fr

Site internet : saintmartindoney.com - **Nouveau !** -

Facebook : Mairie de Saint Martin d'Oney

AGENCE POSTALE COMMUNALE 05.58.52.00.55

Accueil public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
Samedi de 10h à 12h
Mercredi : fermé

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

05.58.52.02.32

Accueil public : Mardi de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 16h15
Mercredi de 10h à 12h
Samedi de 10h30 à 11h45

Adresse mail : bibliotheque-stmartindoney@wanadoo.fr

ANNUAIRE MÉDICAL

CABINET MÉDICAL – 5 et 7 rue de la fontaine

- Médecins généralistes	Jean-Christian LAHAROTTE	06.42.18.36.36
	Tiphaine BOBET-FIX	05.58.52.33.51
- Infirmières	É. SIMON, S. HUMBERT et C. CUZACQ	06.41.36.49.12
- Ostéopathe	Maud ARBEAU	06.43.17.65.50

CABINET INFIRMIERS – 21 rue Lagrange

S. VIGUERIE, C. TOUZET et C. DELCROIX 06.85.96.09.73

PHARMACIE LULL – 843 route de Mont de Marsan

05.58.52.00.27

VÉTÉRINAIRE IDONE – 1143 route de Mont de Marsan

05.58.44.27.85

MASSAGES / SOINS ÉNERGÉTIQUES – 1551 route de Mont de Marsan

06.63.01.82.91

SOPHROLOGIE

06.89.32.01.04

ANNUAIRE UTILE

GENDARMERIE	Roquefort	05.58.45.76.39
	Brocas	05.58.51.48.47
ENEDIS	Panne d'électricité	09.72.67.50.40
SYDEC	Eau et assainissement	08.10.40.90.40
SNCF	Problème ferroviaire	05.58.46.74.07

ETAT CIVIL



NAISSANCES

31 janvier	Alyzée POCHELU
11 avril	Alba, Loona SOTOM
4 mai	Gabin GONCALVES
12 mai	Julyan ALBERINI
2 juin	Emma SOUBIRAN
22 juin	Noa, Guillaume SCHMITT
24 juin	Faustine DUPOUY
29 juin	Timothée DUPONT
20 juillet	Lise, Emorie, Juliette KOSTER ELIE
30 juillet	Lia FULMINET

4 août	Maylon, Romain GEORGEL
6 août	Elaïa GARBAY
20 août	Mathis BONNAN
10 octobre	Léandre, Eric, Franck PERONON
29 octobre	Ethan CUZACQ DUPUY
20 novembre	Aaron CORBOUD
25 novembre	Lyam, Paul COCHARD REVEL
3 décembre	Evy JEAUNEAU
4 décembre	Mawen, Dimitri, Lucas KWARTNIK LEROY



DÉCÈS

11 janvier	Daniel BERNÈDE
3 février	Laurent ANSO
5 mars	Alain, André, Yves AUMONT
21 mai	Marie, Jacqueline, Henriette LARROUY épouse CHIBRAC

14 juin	Albert DUROU
15 juin	Joëlle, Renée COURTIEUX épouse CAVADORE
17 août	Elie-Rodolphe EL KHOURGE
7 novembre	Raymonde, Jeanne BERNOS

MARIAGES



10 avril	Samuel MORENO et Fild Jessica NGOMA MATOUTI ITOUMBA
15 mai	Luciano VINHAS DE OLIVEIRA CARNEIRO et Murielle GORDON
17 juillet	Sébastien, Emmanuel, Pierre GROUSSEAUD et Sandrine LESTAGE
31 juillet	Jérémie, Gérard, Fabrice POSTEL et Aurélie, Mélodie, Clémentine BAILLEUL
11 septembre	Christian, Didier, Paul HUDE et Marie-Christine, Laure FILLION
13 novembre	Jean-Luc GAÛZÈRE et Marie-Claude TÉCHER

Agenda

MOIS	CENTRE CULTUREL	GENÉVRIÈRE
Février	Vendredi 4 : Soirée jeux de société de l'école Samedi 12 : Repas du basket Samedi 19 : Assemblée Générale du club Urous de Bibe	X
Mars	Samedi 5 : Banquet du club Urous de Bibe Vendredi 18 : Carnaval de l'école Dimanche 20 : Rand'Oney (stade de foot)	Dimanche 20 : Pétanque
Avril	Samedi 2 : Repas du foot Samedi 9 : Concert du Biniou Dimanche 10 : 1^{er} tour des élections présidentielles Samedi 16 : Repas de la chasse Dimanche 24 : 2nd tour des élections présidentielles	X
Mai	Dimanche 1 ^{er} : Vide grenier du Comité des Fêtes Samedi 14 et dimanche 15 : Théâtre	Lundi 9 : Pétanque Vendredi 27 : Assemblée Générale du foot
Juin	Du jeudi 2 au lundi 6 : Fêtes patronales Samedi 11 : Gala de danse Dimanche 12 : 1^{er} tour des élections législatives Samedi 18 : Fête des 100 ans du Biniou Dimanche 19 : 2nd tour des élections législatives Vendredi 24 et samedi 25 : Fête de l'école	X
Juillet	Jeudi 7 ou mardi 12 : Marché des producteurs de pays	Vendredi 1 ^{er} : Assemblée Générale de la gym Samedi 9 : Assemblée Générale de la chasse
Septembre	Samedi 3 : Forum des associations Vendredi 23 : Loto du Comité des Fêtes	Vendredi 16 : Assemblée Générale de l'AESM
Octobre	Samedi 8 : Choucroute d'Urous de Bibe Samedi 22 : Salon du Manga Dimanche 23 : Journée Manga	Samedi 13 : Assemblée Générale de la Pétanque
Novembre	Samedi 12 et dimanche 13 : Représentation de théâtre Vendredi 25 : Loto de l'AESM	Samedi 12 : Assemblée Générale de la Pétanque
Décembre	Samedi 3 : Téléthon Samedi 3 : Concert du Biniou Marché de Noël (dates à déterminer)	X

